



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Préfecture
Cabinet du Préfet

Pau, le 25 mai 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**RN 134
PR 66+338 au PR66+542
Commune d'Oloron-Sainte-Marie**

Création d'un giratoire

Des travaux, menés par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, pour la création du giratoire de raccordement de la **déviations Gabarn/Pont Laclau à la RN134**, en agglomération et hors agglomération, sur la commune d'Oloron Sainte Marie nécessitent la mise en place de restrictions de circulation.

**Ce chantier se déroulera
du mardi 29 mai 2012 à 6h00 au vendredi 24 août 2012 à 17 h00.**

Au cours de cette période :

- la chaussée sera réduite à **6,50 m** du PR 66+338 au PR66+542 ;
- la circulation pourra être interrompue occasionnellement dans le sens Oloron/Pau lors de la sortie d'engins de chantier.
- les travaux pourront être réalisés **chaque jour de 6h00 à 17h00** ;
- à l'exception des week-ends et des jours hors chantier, la circulation sera alternée **chaque jour de 6h00 à 17h00**.

Dans la section considérée, la **vitesse maximale autorisée sera fixée à 50 km/h** et le **stationnement de tout véhicule sera interdit** pendant toute la durée du chantier.

Le District de Pau-Oloron est à la disposition des usagers pour tout renseignement au 05.59.34.69.40

Contacts presse :

Préfecture : Véronique Bordenave-Drieu - 05 59 98 24 50 / 06 26 14 12 79
DIRA : Sylvie BONSON - 05 57 81 65 13